## Protocole pour la constatation de la mort par lésion cérébrale primaire ou lésion hypoxique après arrêt cardio-circulatoire temporaire

Nom et prénom du patient	Date	Heure en 24 h	Médecin responsable et centre clinique	Signature
Date de naissance			And a second sec	nes of ab littable
1. Mort constatée par le médecin traitant sur la base de signes cliniques.	Je imédecin	la premiere lois pa	a-circulatoire constate pour	i Arrêt cardi
2. Mort constatée par le médecin consultant. Médecin consultant et médecin traitant peuvent être la même personne si les conditions pour le médecin consultant selon chiffre II 1.3 des directives de l'ASSM sont respectées.	nimation di	réar (Explatoire sans réar (E.2.)	10 minutes d'arrêt cardiil bitant constatée selon chiffu	fraitant.  2. Mort après medecin te
3. Sur la base des valeurs de laboratoire, il n'y a pas de cause métabolique de coma; température ≥34 °C; curarisation, choc et effets de médicaments dépresseurs du SNC exclus. Pas de suspicion d'infection du SNC ou de polyradiculonévrite crânienne.	a haq snu eu	Après la mort il const	bit accompagner le patient	Ce protocole es
4. Le médecin consultant ne trouve pas de signe de coma médicamenteux ou toxique; sinon, des investigations toxicologiques doivent être entreprises.			A	
<ul><li>5. Les tests suivants sont facultatifs:</li><li>a) test à l'atropine pathologique;</li><li>b) électroencéphalogramme avec tracé plat;</li></ul>			exe 2/2	nnA
<ul> <li>c) potentiels évoqués compatibles avec mort cérébrale;</li> <li>d) angiographie isotopique (SPECT, PET) indique un arrêt circulatoire;</li> <li>e) l'ultrasonographie Doppler transcrânienne indique un arrêt circulatoire;</li> <li>f) l'angiographie par résonance magnétique indique un arrêt circulatoire;</li> <li>g) l'angiographie par tomographie informatisée indique un arrêt circulatoire.</li> </ul>	ninser :	de la mort aprè	our la constatation du patient	Pratocole processes of prenor
6. Mort constatée par le médecin consultant 6 heures après Point 2, cause de décès connue et critères pour temps d'observation de 6 heures remplis.		i première Jois	-circulatoire constate pour ich traitant.	l. Arrêt cardo par le méde
Enfant de moins de 2 ans: mort constatée par le médecin consultant 24 heures après Point 2, cause de décès connue, et critères pour temps d'observation de 24 heures remplis.	ele	spontáně, tamponnac de) exiclues:	cardiaques (pneumothora) embolie pulmonaire centa	Z Causes non intoxication
Le médecin consultant ne peut pas être en même temps médecin traitant et ne doit pas faire partie de l'équipe de transplantation.		assituteruman i	e rectale > 34 °C.	Températur Pas de circu
7. Mort constatée par le médecin consultant 48 heures après Point 2, et cause de décès inconnue.  Conditions pour médecin consultant comme sous Point 6.	Rhantanini	nousmosa záros Ini	rée par le médecin consuit 30 minutes selon chiître II.	S. Mort const
8. Test d'apnée pathologique.	a haq anu su	n Janua li trom el 2540/	it accompagner is patient.	Ce protocole do
9. L'angiographie cérébrale indique un arrêt circulatoire.				
10. Cause de décès.				

Ce protocole doit accompagner le patient. Après la mort il constitue une partie importante du dossier médical.

## Constat de décès en cas de suspicion de mort cérébrale

 1. 1er constat clinique de mort cérébrale (avec lésions traumatiques ou anoxie documentées) Température >34° Glasgow 3 Absence de tous réflexes du tronc Test d'apnée (PCO2 > 60 mmhg (8kpa) pH < 7.25)

 $\downarrow$ 

2. Irréversibilité? (=à documenter par un 2<sup>ème</sup> examen)

 $\mathbb{Z}$ 

A. Constat basé sur un 2<sup>ème</sup> examen clinique seulement

(si doute)  $\rightarrow$  B. Basée sur les examens complémentaires

Fonctionnels : EEG plat, Pev absents

↓
après 6 heures si

+ absence de circulation cérébrale prouvée par

> 2 ans, cause du coma connue, absence médicaments, absence polyradiculonévrite

↓ gold standard

Imagerie: scan, IRM, SPECT, PET

après 24 heures si

< 2 ans, cause du coma connue

Angiographie des 2 carotides

après 48 heures si

Cause du coma inconnue